

## SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

19-09-195

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation : 13 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 19 septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents :

Patrick NIVET, Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Philippe LE GAL (pouvoir à Philippe BUISSON), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Sabine AGGOUN (pouvoir à Michel GALAND), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), David SOULAT (pouvoir à Christophe DARDENNE)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

### PROJET URBAIN

### PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL - MODIFICATION DU FINANCEMENT DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet urbain de Libourne;

Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Patrimoine et Grands Travaux du 5 septembre 2019,

Vu l'avis de la Commission Finances du 17 septembre 2019,

Pour conforter le rôle essentiel de la gare de Libourne et favoriser une meilleure connexion entre les différents réseaux de transports, la Ville de Libourne et la Communauté d'agglomération du Libournais (la Cali), accompagnées par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, SNCF Réseau, Gares & Connexions (filiale de SNCF en charge de la gestion et de la valorisation des gares) ont engagé une réflexion visant à créer, sur le périmètre de la gare de Libourne, un pôle d'échanges multimodal (PEM) répondant aux besoins de mobilité moderne et intégré aux mutations en cours sur la ville, notamment à travers son projet urbain.

Le 1<sup>er</sup> avril 2017, le Conseil Municipal de Libourne validait sa participation à l'étude préalable au PEM et prévoyait les crédits nécessaires à la réalisation de cette démarche.

L'étude d'un montant de 100 000 € HT est financée à part égale par les partenaires ci-avant cités.

Les enjeux présentés lors du comité de pilotage du 3 mai 2018 ont conduit la Ville de Libourne et la Cali à demander des études complémentaires axées sur la recomposition urbaine du quartier, incluant le foncier du PEM celui-ci ayant vocation, selon les scénarios en cours d'étude, à accueillir des projets de développement de type commerces, services, voire éventuellement de logements.

Ces études complémentaires visent à élaborer une programmation mixte permettant de bien intégrer le PEM dans son environnement proche, et de renforcer les liens entre le pôle gare, le centre-ville et les quartiers avoisinants.

Lors de la séance du 18 mars 2019, considérant l'intérêt de la démarche partenariale et la plus-value des études complémentaires proposées pour le développement équilibré du quartier de la gare de Libourne, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la participation de la Ville de Libourne au financement des études complémentaires à l'étude de pôle d'échanges multimodal.

Considérant l'intérêt de la démarche partenariale et la plus-value des études complémentaires proposées pour le développement équilibré du quartier de la gare de Libourne,

Considérant que La Banque des Territoires souhaite soutenir la Ville de Libourne à hauteur de 5 000 €,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité ( 30 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement définitif des études complémentaires liées au Pôle d'échanges multimodal ci-dessous :


	<b>Études complémentaires</b>
Montant des études €HT	52 147
Maître d'ouvrage	Gares & Connexions
<b>Partenaires financiers</b>	
Ville de Libourne	19 049
CALI	19 049
Gares & Connexions	14 049

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à percevoir le soutien financier accordé par la Banque des Territoires
  
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent permettant la mise en œuvre de cette démarche

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne 27.09.2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



*(Handwritten signature and scribbles are present over the seal and text)*

Envoyé en préfecture le 27/09/2019

Reçu en préfecture le 27/09/2019

Affiché le



ID : 033-213302433-20190919-DELIB19\_09\_195-DE